

Image not found or type unknown



Succession délai et conditions

Par **ANDREM**, le **30/09/2013** à **16:37**

bonjour ma mère est décédée en 1992 avec des biens (terrains et maison) la succession n'a pas été réalisée par le notaire un héritier refusant de vendre. Sur les terres agricoles personne ne paye les impots et rien ne se passe ??? sur la maison ma belle soeur y vit et paye depuis 21 ans les impots fonciers et habitation. QUE VA T IL SE PASSER? je voulais me désister de l'héritage mais le délai est passé de 30 ans à 10ans en 2006 .
AVEC MES REMERCIEMENTS